

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le deux mai à 17h30,  
le Bureau s'est réuni en séance ordinaire  
au siège communautaire (salle du Conseil),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : François-Régis SABY).

**Présents** : MM. CIBERT Gilles, DURIEUX Pierre, JURY Gilles,  
SABY François-Régis, SANTY Jean-Pierre, POINAS Jean-Michel et  
SOUVIGNET Bernard.

**Excusé** : M. PEYRARD Guy

**Absent** : Néant.

Nombre de membres :

En exercice : 8

Présents : 7

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 7

○ Pour : 7

○ Contre : 0

○ Abstention : 0

○ Blanc : 0

○ Nul : 0

\*\*\*\*\*

M. SANTY, Vice-Président, rappelle la délibération de  
l'Assemblée Communautaire n° DC/2020-06-29/19 du 29 juin 2020  
donnant délégation au Bureau de la Communauté de Communes, pour  
la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la  
création et la modification des régies comptables de la collectivité et la  
fixation des différences services communautaires.

Il rappelle également la délibération du Conseil Communautaire  
n° DC/2015-02-23/16 du 23 février 2015 approuvant le projet de  
réhabiliter le bâtiment de la gare d'Oumey à Raucoules afin de  
permettre notamment l'aménagement d'un espace d'accueil de l'Office  
de Tourisme pendant la période estivale.

M. SANTY indique qu'il serait souhaitable pour la période  
estivale 2023 de prévoir des locations de vélos sur le site de la gare  
d'Oumey à Raucoules, à proximité immédiate de la Via Fluvia  
« véloroute entre Loire & Rhône », afin de développer l'attractivité  
touristique de ce secteur.

Il présente alors les prix de location des vélos qui pourraient  
être proposés :

- Vélos électriques :
  - Prix public :
    - Location ½ journée : 25 €
    - Location journée : 36 €
  - Prix professionnels (agence de voyages...) –  
remise de 10% :
    - Location ½ journée : 22,50 €
    - Location journée : 32,40 €

Il expose également qu'il y aura lieu de modifier la régie de  
recettes actuelle de l'Office de Tourisme afin de prévoir ces nouveaux  
tarifs.

**DECISION N° :**  
**DB/2023-05-02/08**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**Via Fluvia « véloroute**  
**entre Loire & Rhône »**  
**(Raucoules)**

**Location de vélos 2023**

**AR Prefecture**

043-244300307-20230502-DB2023050208-AU  
Reçu le 25/05/2023

M. SANTY, Vice-Président, propose au Bureau de se  
positionner sur ce dossier.

LE BUREAU, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe que la Communauté de Communes procède pour la période estivale 2023 à des locations de vélos (électriques) sur le site de la gare d'Oumey à Raucoules à proximité immédiate de la Via Fluvia « véloroute entre Loire & Rhône »,
- décide de modifier la régie de recettes actuelle de l'Office de Tourisme afin de prévoir cette prestation,
- approuve les tarifs suivants pour la location des vélos aux usagers de la Via Fluvia :
  - o Vélos électriques :
    - Prix public :
      - Location ½ journée : 25 €
      - Location journée : 36 €
    - Prix professionnels (agence de voyages...) – remise de 10% :
      - Location ½ journée : 22,50 €
      - Location journée : 32,40 €
- charge M. le Président de modifier les arrêtés correspondants relatifs à la régie de recettes de l'Office de Tourisme,
- dit qu'il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Bernard SOUVIGNET - Président,



**AR Prefecture**

043-244300307-20230502-DB2023050208-AU  
Reçu le 25/05/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Prefecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*